

# FÉDÉRER & PARTAGER

N°22 - FÉVRIER 2016

## ÉDITO

### PARTICIPER AU DÉBAT PUBLIC

**V**ous venez d'élire le 18 janvier 2016 les membres du Comité régional pour la région Arc Méditerranéen (voir ci-contre). Ceux-ci tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur avez manifestée. Avec la secrétaire régionale, ils garantiront le lien entre les diverses associations adhérentes, favoriseront le partage d'expériences et contribueront à la mise à jour des connaissances ainsi qu'au débat public. Tout cela se fera avec la participation de chacun d'entre vous.

Quelle que soit la taille de nos associations (nombre d'établissements, de salariés...), toutes ont un point en commun à savoir "le vivre avec". Que ce soit un enfant, une personne âgée, une personne handicapée, malade, étrangère, nous l'accueillons, nous l'accompagnons sans exclusion. Nous devons veiller à ce que les mots de liberté, d'égalité et de fraternité aient du sens pour chaque personne accompagnée. Tout cela est aujourd'hui possible, mais attention rien n'est jamais définitif. Attention aux soi disant bonnes raisons qui conduisent à l'exclusion et au rejet, attention à la tentation de se laisser aller à accepter des programmes politiques qui choisissent ceux qui devront être aidés. Nos associations sont, pour les personnes en situation de vulnérabilité, des points d'appui, des lieux de reconnaissance, de protection. Ne l'oublions pas.

Aujourd'hui, la responsabilité du monde associatif est de participer au débat public. Le Comité régional poursuivra, pour cela, l'organisation d'espaces de rencontre ouverts à tous, adhérents ou non, responsables politiques et associatifs.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2016.

● **Christian Polge**  
Président du Comité régional  
FEP Arc Méditerranéen

## ACTU EN BREF

### UN COMITÉ RENOUVELÉ



**D**epuis le 18 janvier dernier, le Comité régional pour la région Arc Méditerranéen est composé de Mesdames Marylène Badoux (Sommières), Françoise Brunel (Nîmes), Maryse Nordez-Ryez (Bagnols-sur-Cèze) et Messieurs Jean Philippe Debrus (Anduze), Pierre Ferré (Marseille), Jean-Marc Flambeau (Marseille), Dominique Mazel (Aix-en-Provence), Xavier Péquin (Aix-en-Provence), Christian Polge (Nîmes). Ils ont coopté pour siéger avec eux Messieurs Pierre Marion (Alès), François Rochat (Nîmes) et Andrew Snitselaar (Nîmes). Ces cooptations permettent d'enrichir l'équipe de personnalités qualifiées, de garantir une représentation des divers secteurs d'activités au sein du comité ainsi qu'un juste équilibre entre représentants des associations (administrateurs, salariés). Le 19 février, le comité désignera un président de région et deux autres membres qui siégeront au Conseil d'administration de la FEP.

### PRENDRE LE TEMPS POUR LA FORMATION



**L**e 12 décembre dernier, des bénévoles des Entraides Protestantes de la région se sont réunis à Aix-en-Provence pour une journée d'échanges et de formation. Ils étaient vingt venant d'Aix-en-Provence, d'Antibes, de Gap et de Marseille. Dans un 1<sup>er</sup> temps, afin de faire connaissance, chaque représentant a présenté son association, ses activités, bonheurs, préoccupations et projets. Dans un 2<sup>ème</sup> temps, trois intervenants se sont exprimés, à partir de leur expérience, sur la relation entre bénévoles et salariés, la spiritualité dans une association, l'importance de permettre aux personnes de s'exprimer librement et de tenir compte de cette parole, les partenariats à instaurer pour développer son action, la nécessité d'aller à la rencontre de celles et ceux qui ne viennent pas à nous, la surprise à chaque rencontre lorsque la porte est ouverte sur la rue. Tant de choses qui permettent de se donner des idées et de se ressourcer pour poursuivre le service auprès des personnes.

# LA TRÈS GRANDE EXCLUSION

La FEP a décidé de consacrer une partie de ses priorités 2015-2017 à la très grande exclusion. Pourquoi cette priorité ?

La très grande exclusion parce que se multiplient les cas de personnes qui n'accèdent plus aux dispositifs mis en place pour eux. Les « disparus » de la protection sociale ne pointent plus dans les services sociaux, ne viennent plus chercher un abri pour la nuit, ne se soignent plus... Les écrans radars de notre système social, pourtant si enviés hors nos frontières, ne repèrent plus les naufragés de la vie. Pis encore, notre système les évite, comme les déboutés du droit d'asile, dont personne ne veut.

La très grande exclusion parce que le simple mot d'exclusion a perdu une partie de son sens. Dans une société riche et repue, doutant de son bonheur, la mécanique de l'exclusion et le sentiment d'exclusion touchent de plus en plus de personnes : les femmes, les jeunes sans diplôme, les chômeurs, les personnes âgées, les paysans et les travailleurs pauvres, les interdits de crédit... Les exclus de jadis, les sans toit, les pauvres et les reclus se sentent un peu plus rejetés.

La très grande exclusion parce que nous ne savons pas réformer. Les politiques publiques, laborieusement, année après année, empilent les dispositifs coûteux sans oser interroger leur



© Albert Hubert

efficacité ; leur simple remise en cause est déjà, semble-t-il, un crime de « lèse-société ». Pas d'évaluation, pas d'innovation, pas de reconstruction.

La très grande exclusion parce qu'il devient intolérable que l'on s'habitue aux morts de la rue, aux familles changeant de chambre d'hôtel tous les soirs, aux pathologies lourdes observées par les urgentistes auprès des personnes qui échouent dans leurs établissements au plus fort de la crise.

La très grande exclusion, enfin, parce que les travailleurs sociaux sont épuisés par les efforts

qu'ils doivent multiplier pour sortir un petit nombre du chaos. La baisse d'efficacité des aides dont ils disposent les bouleverse et les accable, le découragement pointe, au fur et à mesure que les échecs se renouvellent.

Alors il faut prendre à bras le corps cette problématique, partager, essayer, convaincre. Un vaste chantier que nous ne pourrons pas mener tous seuls.

● Jean Fontanieu  
Secrétaire national de la FEP

## DES MARAUDES POUR ALLER À LA RENCONTRE

Rencontre de Jean-Marc Flambeau, président de l'association Accueil de Jour SDF Marceau-Consolat à Marseille, avec Sabine Fabiani, éducatrice spécialisée.



Vous êtes la coordonnatrice de l'Equipe de rue d'ADJMC. Comment se situe une équipe de rue (Maraude) par rapport à l'urgence sociale qui pare à l'immédiateté et à l'accompagnement social qui joue sur la durée ? Au quotidien, notre équipe, composée de travailleurs sociaux (deux éducateurs/trices

spécialisés, deux assistants/tes sociaux, une travailleuse sociale de rue) et d'un chauffeur, répond à des signalements venant du service téléphonique 115 ou d'autres acteurs de jour ou de nuit. Nous allons à la rencontre des personnes dans la rue et en situation de forte déstabilisation (troubles psychiatriques, alcoolisation avancée,...). Nous les prenons en charge pour les accompagner vers du soin, de la mise à l'abri.

Quelle orientation pour ces personnes ?

Nous les orientons vers les autres services de l'Accueil de jour (comme le suivi social, la domiciliation) ou vers d'autres services dans la ville (Permanences d'accès aux soins, autres accueils de jour, Médecins du Monde, Missionnaires de

la charité pour l'alimentation en urgence, etc.).

Où les cherchez-vous ?

Sur leur lieu de vie : dans la rue, sur des bateaux, dans des cabanons, des tentes...

Quel lien créez-vous avec elles ?

Nous posons un diagnostic sur leur situation, nous évaluons leurs besoins et nous les orientons ou les accompagnons vers les services adaptés.

Un mot pour conclure ?

En résumé, une équipe de rue, c'est beaucoup plus qu'une bouée de sauvetage, c'est le tremplin possible vers une véritable insertion sociale !

## DES TEMPS DE PARTAGE À AIX-EN-PROVENCE

Témoignage de Dominique Mazel, président de l'Entraide Protestante du Pays d'Aix, bénévole à la Halte de jour d'Aix-en-Provence.

La Halte de jour, lieu d'accueil inconditionnel, a pour mission d'assurer aux adultes majeurs les biens fondamentaux de l'homme : un accueil, des repas (petit déjeuner, déjeuner), douche, vêtements propres (les sous-vêtements sont plus rares), rencontre de salariés-éducateurs pour faire le point sur la situation, pour des démarches (administratives, emploi...), domiciliation, bagagerie sécurisée (de jour ou durable). Ces services matériels sont assurés par des équipes de bénévoles (en alternance hebdomadaire). Il est remarquable de constater que les bénévoles reviennent spontanément à la rentrée après l'été !

Cet accueil est ouvert du lundi au vendredi. Pendant la période hivernale, le dimanche entre novembre et mars (3 fois par mois),



un service est assuré par des bénévoles des communautés chrétiennes locales, avec des étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix. Tout ceci est offert gratuitement. Cependant, le service de table et la vaisselle sont effectués par les usagers eux-mêmes, occasion pour eux d'un partage. L'après-midi reprend sur des services ciblés ou des rendez-vous d'accompagnement social.

Parce que ceux qui arrivent le matin amènent parfois avec eux la violence qu'ils subissent dans la rue, le lieu doit proposer un accueil calme. Aussi nous rappelons qu'il y a les règles de la structure à respecter et nous mettons en œuvre le lien social pour contenir les tensions entre personnes souvent en souffrance (addiction, ivresse...) qu'il est possible d'orienter vers des associations ad hoc (aide aux buveurs...). La police intervient suite à notre appel lorsqu'il y a une violence ou menace verbale ou physique contre la structure, un usager, un salarié ou un bénévole.

Le travail entre salariés et bénévoles est un défi qu'il faut sans cesse relever afin d'assurer un service efficace, respectueux et clair.

## DES TEMPS D'ECHANGES COLLECTIFS

Audrey Sanchez est conseillère en économie sociale et familiale à l'ADEJO (Accueil de jour) à Nîmes. Elle témoigne.



L'ADEJO, service membre du groupe SOS, propose plusieurs services : accueil et orientation pour personnes sans abri, domiciliation, prestations repas (matin, midi, et soir en hiver), douche, vestiaire, lave-linge. Aux personnes qui veulent travailler un projet, le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) leur permet de faire les premières démarches de base de régularisation administrative, de structurer ainsi l'existence quotidienne, puis de travailler des projets d'insertion, d'hébergement. Le SAO offre un accueil inconditionnel, pour

toute personne majeure, homme ou femme, quelle que soit sa situation.

L'ADEJO propose aussi un accueil de nuit, une mise à l'abri pour 20 personnes sans solution pour la nuit sur réservation le matin, dont 5 places attribuées par le 115. Il a également un dispositif d'hébergement résidentiel d'urgence pour des familles et 17 places pour personnes isolées. Pour ces appartements, dispersés en ville, un contrat de séjour de 3 mois renouvelable est établi, avec un accompagnement vers un hébergement d'insertion autonome. Pour certaines familles en situation de grande précarité, il est nécessaire de se familiariser à la vie dans un appartement, d'aménager un espace de vie.

Une ouverture vers le réseau associatif local offre diverses possibilités, notamment

d'alphabétisation, car, parmi les personnes accueillies, nombreux sont les migrants, demandeurs ou déboutés du droit d'asile.

Les personnes reçues quotidiennement sont des femmes autour de 40 ans, des hommes relativement jeunes ainsi qu'un public vieillissant de retraités. En effet les situations de grande précarité évoluent, dues au chômage, à l'exclusion sociale et économique, à des ruptures familiales, des détresses personnelles, une éducation déstructurée, la délinquance...

De plus, il faut souligner que l'accueil de jour organise des temps collectifs d'échange, de jeux de société, de vie citoyenne, avec des travailleurs sociaux. Accueil inconditionnel mais toujours dans le respect du cadre et de ses règles.



## DES ASSOCIATIONS COORDONNÉES

Avec Babel Café, l'Association Familiale d'Entraide Protestante (AFEP) de Montpellier prend le relais de « Pause » le dimanche.

À Montpellier, GMMES, un groupement d'associations mutualisées, propose un accueil qui va de la rue jusqu'au logement, pour des personnes sans abri ou sans solution personnelle de logement. Celles-ci peuvent se mettre au chaud à l'accueil de jour 'Pause', poser leur sac, amener leur animal de compagnie, avoir une domiciliation postale, prendre un petit déjeuner chaud. Trois salles d'eau sont mises à disposition, ainsi qu'un vestiaire, une laverie et une bagagerie. Ce sont surtout des hommes seuls, en cumul de difficultés, et quelques femmes, des couples ou des familles avec enfants auxquelles un hébergement d'urgence ou d'insertion est assuré. A ces personnes est proposé un accompagnement dans leurs démarches d'accès aux droits ou de régularisation de leur situation, démarches de santé, d'emploi ou de recherche de logement, élaboration d'un projet durable d'insertion et de stabilisation.

L'accueil de jour 'Pause' est ouvert du lundi au vendredi. Dans ses locaux, l'AFEP prend le relais le dimanche, avec Babel Café. L'accueil est assuré onze mois par an, la permanence pendant les mois d'été est répartie entre trois associations locales.



© Albert Hubert

Pour l'hébergement, différentes solutions sont proposées pour tenir compte de la diversité des situations et pour accompagner les personnes vers le logement ordinaire. Pour l'accueil immédiat, un hébergement d'urgence est proposé dans des chambres d'hôtel ou en appartement.

Pour les personnes à la rue fortement marginalisées, désocialisées, plusieurs associations de la ville mettent en œuvre tous les jours des réponses complémentaires et s'efforcent de coordonner leurs actions pour assurer une continuité d'accueil tout au long de l'année.

En effet, une loi prévoit la mise en place dans chaque département d'un organisme -Service Intégré d'Accueil et d'Orientation- qui oriente en fonction des capacités disponibles et du niveau de vulnérabilité des personnes. Néanmoins des personnes peuvent rester sur le carreau en raison du manque de places et risquent alors de se désocialiser.

Pour les demandes d'asile, GMMES va ouvrir un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de 90 places, un dispositif d'accueil temporaire en appartement de 70 places, une permanence d'accueil pour être mis en relation avec la préfecture pour le dossier de demande d'asile, en réseau avec la Cimade et les associations compétentes. Malgré cela, les réponses restent encore insuffisantes et incomplètes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour l'accueil et l'accompagnement bénévoles des personnes et des familles.

- A partir d'un entretien avec Jean-Luc Nègre  
Directeur de GMMES à Montpellier

### AGENDA

19  
FÉV Comité régional  
• Nîmes (30)

21  
MARS Comité régional  
• Nîmes (30)

22  
MARS Réunion des entraides  
• Alès (30)

JOURNÉES NATIONALES  
2016

Les migrants  
Qu'as-tu fait de ton frère ?

1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2016  
La Rochelle

**CONTACT**  
FEP - ARC  
MÉDITERRANÉEN

Fédération de l'Entraide Protestante Arc Méditerranéen  
tél. : 09 72 43 01 44 • miriam.lemonnier@fep.asso.fr  
[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr) • Suivez-nous sur